

# HAKU V2

Instructions d'installation et de câblage



## N° de référence

HAKU B – V2 : 1302.0007  
HAKU T – V2 : 1302.0009  
HAKU H – V2 : 1302.0011  
HAKU PIRT – V2 : 1302.0013



**VMI**<sup>®</sup>

AIR  
PURIFICATION  
TECHNOLOGIES

**VEUILLEZ LIRE LES INSTRUCTIONS TOUT EN CONSULTANT  
LES ILLUSTRATIONS. VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS**

**UK  
CA  
CE**



## IMPORTANT : LISEZ CES INSTRUCTIONS AVANT DE COMMENCER L'INSTALLATION

NE PAS installer ce produit dans les endroits présentant ou risquant de présenter ultérieurement une des conditions suivantes :

- Atmosphère excessivement chargée d'huile ou de graisse ;
- Gaz, liquides ou émanations corrosifs ou inflammables ;
- Températures ambiantes supérieures à 40 °C ou inférieures à -5 °C.
- Obstructions possibles risquant de rendre difficile l'accès ou le retrait du ventilateur.

### REMARQUES DE SÉCURITÉ ET CONSEILS

- A.** Le câblage doit impérativement se conformer à la réglementation E.I.E. ou aux normes en vigueur dans votre pays et **DOIT** être entrepris par une personne suffisamment qualifiée.
- B.** Le ventilateur doit être muni d'un sectionneur installé sur place, capable de déconnecter tous les pôles et dont les contacts sont séparés d'au moins 3 mm.
- C.** Veillez à ce que l'alimentation secteur (tension, fréquence et phase) soit conforme aux données de la plaque signalétique.
- D.** Ce ventilateur ne doit être utilisé qu'en association avec un câblage fixe.
- E.** Si le ventilateur doit servir à évacuer l'air d'une pièce chauffée par un appareil à mazout, veillez à ce que le remplacement de l'air soit suffisant pour le ventilateur et pour l'appareil concerné.
- F.** Le ventilateur ne doit pas être utilisé dans un endroit où il risque d'être exposé directement et longtemps à des pulvérisations d'eau.
- G.** Dans le cas de ventilateurs carénés utilisés pour traiter de l'air humide, un piège à condensation doit être installé. Les conduits horizontaux doivent être légèrement inclinés vers le bas dans le sens opposé au ventilateur.
- H.** Cet appareil n'a pas été conçu pour être utilisé par des personnes (enfants inclus) à capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou ne disposant pas de l'expérience ou des connaissances requises, à moins qu'elles ne soient surveillées ou instruites quant à l'utilisation de ces appareils, par la personne responsable de leur sécurité.
- I.** Surveillez les enfants, pour les empêcher de jouer avec ces appareils.
- J.** Appareils fixes n'étant pas dotés d'un système de déconnexion de l'alimentation secteur, par lequel le contact est interrompu à tous les pôles pour assurer la coupure totale en cas de surtension de catégorie III ; les instructions stipulent qu'un moyen de déconnexion doit être incorporé au niveau du câblage fixe, conformément aux règles de câblage.

## **DESCRIPTION**

Les extracteurs HAKU V2 100 mm conviennent aux salles de bains et aux WC. Ils sont disponibles en modèles à montage mural ou sur panneau/plafond avec combinaisons de volets, minuterie, contrôle automatique d'humidité et PIRT.

## **A. INSTALLATION**

**IMPORTANT :** Ce ventilateur ne doit être utilisé qu'en association avec un câblage fixe.

### **MONTAGE SUR PANNEAU/PLAFOND**

1. Pour le montage sur panneau/plafond, le ventilateur doit être installé dans un conduit protégé par une grille d'air extérieure qui doit être conforme aux exigences standard de votre pays pour empêcher l'accès à la roue du ventilateur
2. Pratiquez un trou de 105 mm de diamètre
3. Desserrez la vis située en bas de la grille avant et retirez la grille. Marquez les centres des vis à travers les trous de la contre-plaque du ventilateur. Percez, insérez les chevilles et vissez à l'endroit de l'installation.
4. Après l'installation, assurez-vous que la roue tourne librement et que les volets peuvent s'ouvrir
5. Remontez la grille et vissez la vis restante.

### **MONTAGE MURAL**

1. Pour le montage mural du ventilateur, pratiquez un trou de 115 mm de diamètre à travers le mur et insérez le manchon. Inclinez légèrement le manchon vers le bas, dans le sens opposé au ventilateur. Coupez à la longueur voulue et cimentez les deux extrémités de niveau avec les parois du mur.
2. Desserrez la vis située en bas de la grille avant et retirez la grille. Marquez les centres des vis à travers les trous de la contre-plaque du ventilateur. Percez, insérez les chevilles et vissez à l'endroit de l'installation. Fixez la grille extérieure à sa place, en veillant à ce que les ouvertures de la grille soient orientées vers le bas. (Remarque : La grille doit être conforme aux exigences standard de votre pays pour empêcher l'accès à la roue du ventilateur. Le kit mural utilisé dans cette installation doit fournir une longueur minimale de conduit de 100 mm de la contre-plaque du ventilateur à l'intérieur de la grille extérieure).
3. Après l'installation, assurez-vous que la roue tourne librement et que les volets peuvent s'ouvrir
4. Remontez la grille et vissez la vis restante.

## **B. CÂBLAGE.**



**AVERTISSEMENT : L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DU VENTILATEUR ET DES ÉQUIPEMENTS DE CONTRÔLE AUXILIAIRES DOIT ÊTRE COUPÉE LORS DE L'INSTALLATION OU DE LA MAINTENANCE.**

### **IMPORTANT**

- Ce ventilateur ne doit être utilisé qu'en association avec un câblage fixe.
- Utilisez un cordon d'alimentation de section comprise entre 1 et 1,5 mm<sup>2</sup>.
- L'entrée du câble doit impérativement s'effectuer par l'arrière du ventilateur.
- Le ventilateur d'extraction est compatible avec une alimentation secteur de 220-240 volts, 50 Hz.
- Ce ventilateur est un produit à double isolation de classe II et ne DOIT PAS être mis à la terre.

1. Sélectionnez et suivez le schéma de câblage qui convient. (Fig. 2,3 ou 4)
2. Vérifiez que toutes les connexions ont correctement été effectuées et que toutes les bornes de raccordement et tous les serre-câbles sont fermement raccordés
3. Assurez-vous que la roue tourne librement, sans se bloquer

## **C. CONFIGURATION**



**AVERTISSEMENT : L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DU VENTILATEUR ET DES ÉQUIPEMENTS DE CONTRÔLE AUXILIAIRES DOIT ÊTRE COUPÉE LORS DE L'INSTALLATION OU DE LA MAINTENANCE.**

Ventilateur à une vitesse. Contrôlé par un interrupteur à distance (par exemple un interrupteur d'éclairage ou un capteur automatique) Fig.2.

## **HAKU T – V2**

Ventilateur à une vitesse avec minuterie de dépassement. Le ventilateur peut être raccordé à un interrupteur de circuit d'éclairage. (Fig. 4) ou à un câble de fonctionnement marche/arrêt de base (Fig. 3).

Lorsque l'interrupteur est en marche, le ventilateur fonctionne à pleine vitesse et continue à fonctionner pendant une durée prédéfinie après que l'interrupteur a été mis en position d'arrêt.

### **REGLAGE DE LA MINUTERIE**

*COUPEZ L'ALIMENTATION SECTEUR AVANT DE RÉGLER LA MINUTERIE. RÉGLEZ LA MINUTERIE UNIQUEMENT AVANT OU PENDANT L'INSTALLATION.*

1. Retirez la grille du ventilateur. Le contrôleur est réglé en usine à 15 minutes environ. La période de dépassement peut être réglée de 5 à 25 minutes en modifiant le dispositif de réglage sur le circuit imprimé de commande.
2. Pour DIMINUER le temps de fonctionnement, tournez le dispositif de réglage à l'aide d'un petit tournevis Fig.5. DANS LE SENS INVERSE DES AIGUILLES D'UNE MONTRE.
3. Pour AUGMENTER le temps de fonctionnement, tournez le dispositif de réglage à l'aide d'un petit tournevis Fig. 5. DANS LE SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE.
4. Remettez la grille du ventilateur en place.

## **HAKU H – V2**

Le ventilateur est équipé d'un contrôleur d'humidité intégré. En mode automatique, le contrôleur met le ventilateur en marche à pleine vitesse lorsque l'humidité relative (HR) de la pièce atteint le point de consigne. Le ventilateur continue de fonctionner jusqu'à ce que l'humidité relative de la pièce passe en dessous du point de consigne.

Ces ventilateurs sont également équipés d'une fonction de minuterie intégrée. La minuterie peut être activée en retirant le cavalier JP1, ce qui donne au ventilateur une durée de fonctionnement fixe d'environ 15 minutes.

### **REGLAGE DU POINT DE CONSIGNE D'HUMIDITE**

*COUPEZ L'ALIMENTATION SECTEUR AVANT DE RÉGLER LE CONTRÔLEUR. RÉGLEZ L'HUMIDISTAT UNIQUEMENT AVANT OU PENDANT L'INSTALLATION.*

1. Retirez la grille du ventilateur. Le contrôleur est réglé en usine pour se mettre en marche à environ 70 % d'humidité relative. Le point de consigne de l'humidité peut être réglé de 65 à 95 % d'humidité relative en modifiant le dispositif de réglage sur le circuit imprimé de commande.
2. Pour DIMINUER le point de consigne, tournez le dispositif de réglage à l'aide d'un petit tournevis Fig.6. DANS LE SENS INVERSE DES AIGUILLES D'UNE MONTRE. Cette action rendra le dispositif de réglage PLUS sensible.
3. Pour AUGMENTER le point de consigne, tournez le dispositif de réglage à l'aide d'un petit tournevis Fig.6. DANS LE SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE. Cette action rendra le dispositif de réglage MOINS sensible.
4. Remettez la grille du ventilateur en place.

### **REMARQUE ! REMARQUE ! NE PAS TOUCHER LE CAPTEUR D'HUMIDITÉ**

## **HAKU PIRT – V2**

Mono-vitesse à détecteur de proximité PIR (infra-rouge passif) et minuterie de dépassement. Le ventilateur se déclenche automatiquement après avoir détecté un mouvement. Il continue de tourner jusqu'à l'écoulement du temps de dépassement réglé.

(voir la rubrique « Réglage de la minuterie » de la page précédente) Fig. 2 et 5.

## D. ENTRETIEN ET MAINTENANCE.



**AVERTISSEMENT : L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DU VENTILATEUR ET DES ÉQUIPEMENTS DE CONTRÔLE AUXILIAIRES DOIT ÊTRE COUPÉE LORS DE LA MAINTENANCE**

- À intervalles réguliers et adaptés à l'installation, le ventilateur doit être inspecté et nettoyé afin d'empêcher l'accumulation de saletés et autres dépôts.
- Nettoyez les arrivées et l'avant de l'appareil en l'essuyant à l'aide d'un chiffon humide.

**Le ventilateur est équipé de roulements graissés à vie qui ne nécessitent donc aucune lubrification.**

Fig.1.

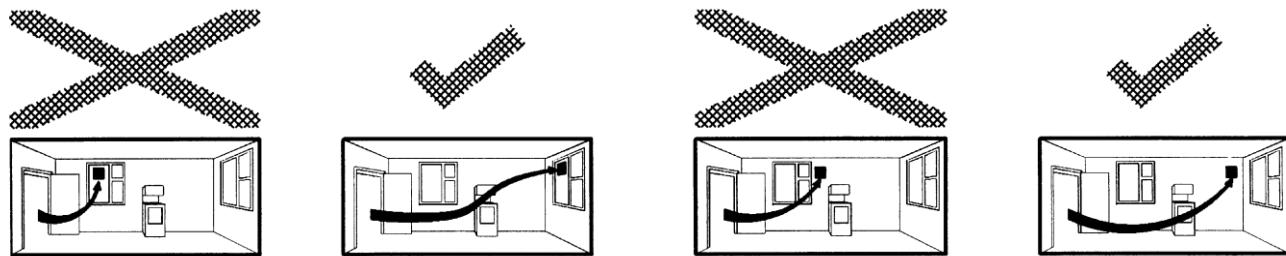


Fig.2

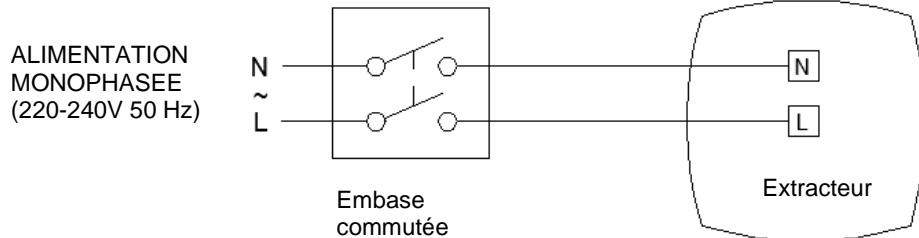
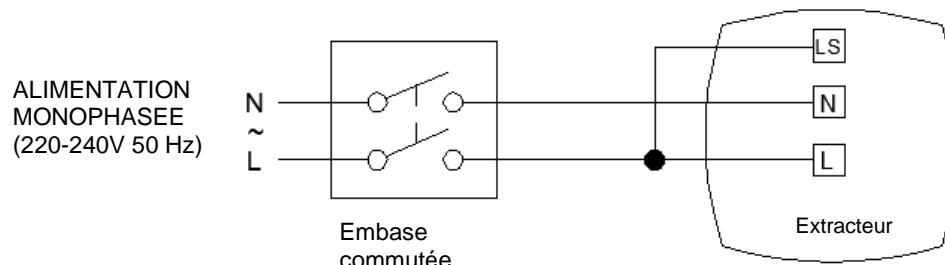


Fig.3



Modèle à temporisation raccordé comme version de base (la liaison entre L et LS permet au ventilateur alimenté de s'allumer et de s'éteindre).

Fig.4

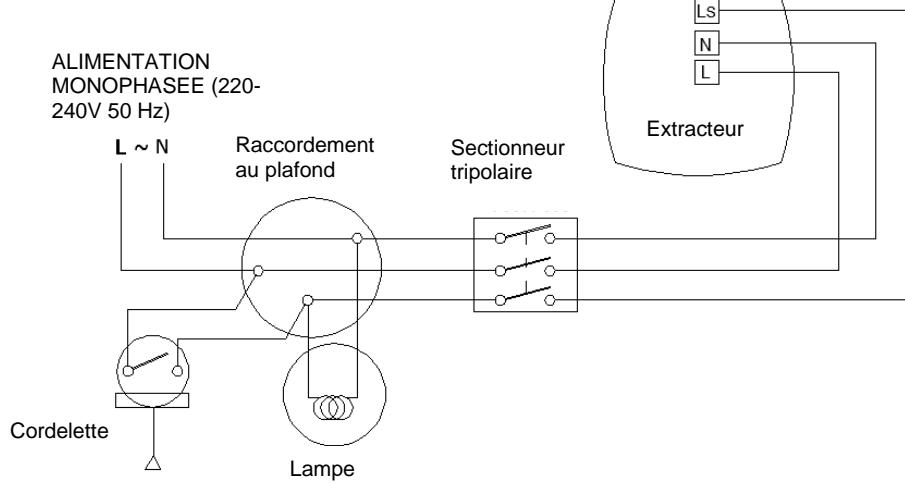
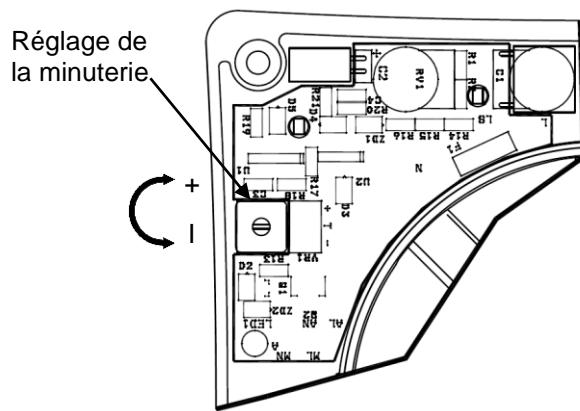


Fig.5.



Pour **RÉDUIRE** le temps de fonctionnement, tournez le dispositif de réglage à l'aide d'un petit tournevis **DANS LE SENS INVERSE DES AIGUILLES D'UNE MONTRE**.

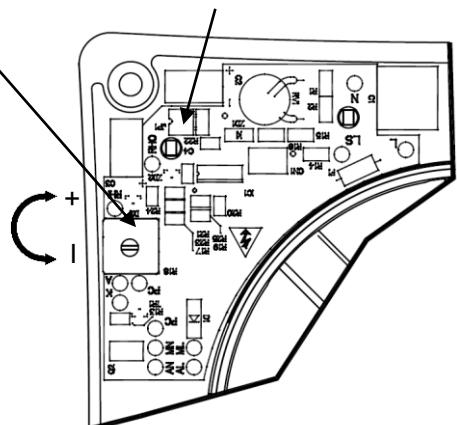
Pour **AUGMENTER** le temps de fonctionnement, tournez le dispositif de réglage à l'aide d'un petit tournevis **DANS LE SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE**.

Fig.6.

Pour activer le circuit de temporisation, retirez le cavalier JP1.

Une fois retiré, le ventilateur fonctionnera

Réglage de l'humidité



Pour **DIMINUER** le point de consigne, tournez le dispositif de réglage à l'aide d'un petit tournevis **DANS LE SENS INVERSE DES AIGUILLES D'UNE MONTRE**. Cette action rendra le dispositif de réglage **PLUS** sensible.

Pour **AUGMENTER** le point de consigne, tournez le dispositif de réglage à l'aide d'un petit tournevis **DANS LE SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE**. Cette action rendra le dispositif de réglage **MOINS** sensible.

## FICHE DU PRODUIT

Pour les ventilateurs résidentiels (conformes au règlement délégué (UE) n °1254/2014 de la Commission)

N° de modèle (réf. produit)	HAKU B – V2 1302.0007	HAKU T – V2 1302.0009	HAKU H – V2 1302.0011	HAKU PIRT – V2 1302.0013
Classe SEC	F	F	D	D
Valeur SEC (« Moyen »)	13,97	15,72	26,23	26,23
Valeur SEC (« Chaud »)	6,32	7,11	11,86	11,86
Valeur SEC (« Froid »)	27,32	30,75	51,31	51,31
Plaque signalétique requise ? (Oui/Non = hors de portée)	Non	Non	Non	Non
Déclaré comme : RVU ou NRVU/UVU ou BVU	RVU-UVU	RVU-UVU	RVU-UVU	RVU-UVU
Variateur de vitesse	Multi-vitesses	Multi-vitesses	Multi-vitesses	Multi-vitesses
Type de système de récupération de chaleur SRC (récupérateur, régénérateur, aucun)	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Rend. thermique [ (%), S.O. (Si aucun)]	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Débit max. (m3/h)	75,60	75,60	75,60	75,60
Puissance absorbée max. (W) : (Débit @Max.)	15,00	15,00	15,00	15,00
LWA : Niveau de puissance acoustique (dB)	50,53	50,53	50,53	50,53
Débit nom. (m3 / S)	52,92	52,92	52,92	52,92
Diff. de pression nom. (Pa)	À confirmer	À confirmer	À confirmer	À confirmer
SPI [W/(m3/h)]	0,28	0,28	0,28	0,28
Facteur de contrôle et typologie de contrôle : (CTRL/ Typologie)				
Facteur de contrôle ; CTRL	1,00	0,95	0,65	0,65
Typologie de contrôle	Commande manuelle	Commande par horloge	Commande selon la demande locale	Commande selon la demande locale
Déclaré : -Taux de fuite interne et externe maximum (%) pour les BVU ou report (pour les échangeurs de chaleur régénératifs uniquement), -et Ext. Taux de fuite externe (%) pour les UVU avec gaine ;	À confirmer	À confirmer	À confirmer	À confirmer
Taux de mélange des UVC sans gaine qui ne sont pas destinés à être équipés d'un raccordement de gaine du côté du soufflage ou de l'extraction d'air ;	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Avertissement concernant le filtre (RVU)	Non	Non	Non	Non
Pour les UVU (Instructions pour l'installation de grilles de soufflage/d'extraction régulées en façade)	En Automne & Été	En Automne & Été	En Automne & Été	En Automne & Été
Consommation annuelle d'électricité : AEC (kWh/a)	9,76	9,04	5,12	5,12
Économie annuelle de chauffage : AHS (kWh/a)				
AHS : Moyen	13,97	15,72	26,23	26,23
AHS : Chaud	6,32	7,11	11,86	11,86
AHS : Froid	27,32	30,75	51,31	51,31



#### Mise au rebut

Ce produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Il convient de le recycler là où des installations sont disponibles. Renseignez-vous auprès des autorités locales pour obtenir des conseils en matière de recyclage.

#### GARANTIE

La garantie prend automatiquement effet à date de facturation des produits, pour une période de cinq (5) ans.

Aucune action en non-conformité ne pourra être engagée par le Client au-delà du délai de cinq (5) ans après le jour de facturation des Produits sauf en cas d'offres commerciales stipulant une durée plus importante.

La garantie des produits fabriqués par VENTILAIRSEC ne couvre que les pièces et les coûts de main d'œuvre dans notre atelier.

Les pièces de rechange sont garanties minimum un (1) an à compter de l'expédition des dites pièces.

Dans le cas où la durée restante de la garantie du Produit concerné par les pièces de rechange est supérieure à un (1) an, la garantie de la pièce de rechange sera de la même durée que la durée de garantie restante.

Les défauts et détériorations des Produits livrés consécutifs à des conditions anormales de stockage et d'installation, d'entretien, de conservation et/ou d'utilisation, ne pourront ouvrir droit à la garantie due par notre société.

Seuls les produits installés par un installateur professionnel sont susceptibles d'ouvrir droit à la garantie.

Au titre de la garantie, VENTILAIRSEC ne sera tenue que du remplacement sans frais, des pièces défectueuses, sans que le Client ne puisse prétendre à l'obtention de dommages et intérêts, pour quelque cause que ce soit.

Les frais de port pour le retour des pièces défectueuses restent à la charge du Client.

Toute garantie cesse de plein droit dès lors que Client n'a pas informé VENTILAIRSEC du vice allégué dans un délai de deux (2) mois francs à partir de sa découverte. Il lui incombe de prouver le jour de cette découverte.

VENTILAIRSEC ne pourra en aucun cas être mise en responsabilité sur la défaillance, et ses conséquences, des solutions vendues auprès de clients finaux issues d'une problématique d'installation ou d'un mauvais usage.

La responsabilité de VENTILAIRSEC ne saurait être engagée pour le non-respect des règles de l'art (normes en vigueur et notices d'installation) par le Client ou le professionnel installateur du Produit.

Tout déplacement sur chantier réalisé vainement pour une cause non imputable à VENTILAIRSEC donnera lieu à une facturation spécifique.

#### STE VENTILAIRSEC

16 rue des imprimeurs  
44220 COUERON – France

Tél : +33 (0)2 40 04 19 44  
Fax : +33 (0)2 40 03 96 11

[contact@vmi-technologies.com](mailto:contact@vmi-technologies.com)



VMI<sup>®</sup>

AIR  
PURIFICATION  
TECHNOLOGIES